

Séance publique du 12 juin 2006

Délibération n° 2006-3468

commission principale : finances et institutions

objet : **Compte administratif 2005 - Budget principal**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 mai 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le compte administratif qu'il est proposé au Conseil d'approuver, constate les résultats de l'exercice 2005.

Les recettes totales de 2005 ont atteint 1 638,429 M€ pour une prévision de 1 851,517 M€, soit un taux de réalisation de 88,49 %.

Les dépenses totales de 2005 ont atteint 1 487,291 M€ pour un crédit autorisé de 1 703,535 M€, soit un taux de réalisation global de 87,31 %.

Le résultat de l'exercice (recettes réalisées - dépenses réalisées) s'élève à 151,138 M€. Il était de 63,371 M€ en 2004 et 130,149 M€ en 2003.

Compte tenu des résultats antérieurs reportés, de l'affectation de l'excédent de fonctionnement au déficit d'investissement, l'exercice 2005 s'achève avec un excédent global de 3,156 M€ (9,303 M€ en 2004, 30,243 M€ en 2003). Cet excédent global représente 0,21 % des dépenses réalisées.

A la fin de l'année 2005 les restes à réaliser, c'est-à-dire les crédits qui ont fait l'objet d'un engagement comptable sans avoir fait l'objet d'émission de titres de recettes ou de mandats de dépenses à la clôture, se sont élevés à :

- 28,993 M€ en dépenses de fonctionnement,
- 4,537 M€ en recettes de fonctionnement,
- 25,000 M€ en recettes d'investissement.

Le solde disponible à la clôture de l'exercice 2005 s'élève à 3 699 634,70 € (825 753,64 € en 2004, 838 832,63 € en 2003) qui font l'objet de proposition d'affectation au budget supplémentaire présenté par une délibération séparée. L'importance du solde disponible à la fin de 2005 provient des incidences de la réforme de la nomenclature budgétaire et comptable M14 qui, par la suppression en 2006 de certains comptes de subvention en fonctionnement, n'a pas permis le report de certains engagements réalisés à la fin de 2005 sur les lignes correspondantes en 2006. Les affectations proposées au budget supplémentaire permettent de corriger ces aspects.

L'autofinancement brut ressort à 186,04 M€ et l'épargne nette, après remboursement du capital de la dette, se calcule à 120,08 M€ directement affectée au financement des investissements.

Le tableau n° 1 ci-dessous présente la synthèse du compte administratif 2005 du budget principal.

Compte administratif 2005 - budget principal - synthèse - tableau n° 1

Libellé	Investissement (en €)	Fonctionnement (en €)	Total
recettes totales			
montant voté au budget primitif	480 764 782,00	1 067 589 731,00	1 548 354 513,00
total des prévisions à la clôture	735 201 343,84	1 116 315 334,12	1 648 957 608,53
taux d'évolution	52,92 %	4,56 %	6,50 %
total réalisé	500 332 107,84	1 138 096 412,12	1 638 428 519,96
taux de réalisation	68,05 %	101,95 %	99,36 %
dépenses totales			
montant voté au budget primitif	480 764 782,00	1 067 589 731,00	1 548 354 513,00
total des prévisions à la clôture	558 916 326,46	1 144 618 317,85	1 703 534 644,31
taux d'évolution	16,25 %	7,22 %	10,02 %
total réalisé	505 741 433,52	981 549 068,37	1 487 290 501,89
taux de réalisation	90,48 %	85,75 %	87,31 %
résultat de l'exercice	- 5 409 325,68	156 547 343,75	151 138 018,07
résultat antérieur reporté	- 176 285 017,38	185 588 001,11	9 302 983,73
affectation du résultat à l'investissement		- 157 285 017,38	- 157 285 017,38
résultat de clôture	- 181 694 343,06	184 850 327,48	3 155 984,42
reports dépenses	0,00	28 993 360,76	28 993 360,76
reports recettes	25 000 000,00	4 537 011,04	29 537 011,04
résultat disponible	- 156 694 343,06	160 393 977,76	3 699 634,70

I - Section de fonctionnement

a) - Les recettes

Les recettes totales de fonctionnement s'élèvent à 1 138,10 M€. Elles étaient de 1 091,584 M€ en 2004 et de 1 008,041 M€ en 2003. En mouvements réels, elles atteignent 1 063,420 M€ (1 014,527 M€ en 2004) tandis que les mouvements d'ordre ressortent à 74,675 M€. 4,537 M€ de recettes de fonctionnement ont fait l'objet d'un report sur l'exercice 2006.

Les recettes totales ont été réalisées à hauteur de 101,95 % de la prévision totale, les recettes réelles à hauteur de 102,09 %.

La hausse des recettes réelles par rapport à 2004, de 4,82 %, provient essentiellement de l'évolution des dotations et participations, des recettes du domaine, de la production des services et des ressources à caractère fiscal.

Par comparaison, en 2005, la moyenne des évolutions des produits de fonctionnement des Communautés urbaines est de 4 %.

La taxe professionnelle, payée par les acteurs économiques, a été encaissée par la Communauté urbaine à hauteur de 485,275 M€ (479,820 M€ en 2004, soit + 1,14 %), si l'on tient compte des rôles supplémentaires.

Les attributions de compensations en provenance des Communes s'élèvent à 11,043 M€ en 2005.

Par ailleurs, la Communauté urbaine a encaissé 0,845 M€ au titre du prélèvement pour déficit de logements sociaux dont quinze Communes étaient redevables en 2005.

Les compensations fiscales provenant de l'Etat, à hauteur de 239,822 M€ en 2004 (dotation de compensation des groupements et compensation au titre de la taxe professionnelle unique (TPU)), atteignent 244,719 M€ en 2005 (+ 2,04 %).

Avec 86,686 M€, le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères connaît une progression de près de 5,49 % (82,171 M€ en 2004), y compris les rôles supplémentaires.

Ainsi, l'ensemble des recettes d'origine fiscale représente 828,565 M€ et près de 77,9 % du total des recettes réelles de fonctionnement contre 80 % en 2004 et 83 % en 2003.

La dotation d'intercommunalité (partie de la DGF) connaît une progression limitée de 1,05 % inférieure à l'inflation avec une recette de 89,349 M€. Elle représente 8,40 % des recettes réelles de fonctionnement. En 2004, elle s'élevait à 88,419 M€.

Les autres recettes réelles pour 145,506 M€, représentent 13,68 % des recettes réelles de fonctionnement. Après correction des régularisations d'écritures en recettes pour 25,100 M€, ce sont 120,406 M€ qui sont à comparer avec les 88,924 M€ également corrigés en 2004 et 71,36 M€ en 2003. La progression reste toutefois significative et compense en partie la diminution relative des ressources d'origine fiscale.

Les recettes qui connaissent une augmentation sont principalement :

- la recette de péage du tronçon nord du périphérique, de 32,235 M€ contre 24,813 M€ en 2004, connaît une progression importante due en partie à l'encaissement d'un mois supplémentaire sur l'exercice 2005 ;

- les recettes liées aux opérations d'urbanisme, de 6,060 M€ (1,928 M€ en 2004), comprenant l'encaissement anticipé d'une partie du solde positif du bilan de la ZAC Gare de la Part-Dieu pour 2,308 M€, le solde correspondant à des cessions d'immobilisations ;

- la vente d'énergie, de 6,455 M€ (5,631 M€ en 2004) ;

- le produit lié à la collecte sélective, de 6,265 M€ (4,536 M€ en 2004) :

- . 2,561 M€ au titre de la vente du verre et de matériaux issus des centres de tri,
 - . 3,268 M€ au titre des subventions reçues d'Eco-Emballage pour le soutien à la tonne triée,
 - . 0,436 M€ au titre de la subvention d'Eco-Emballage pour le soutien à la communication sur la collecte sélective ;

- la cession des immobilisations pour 14,736 M€ au total (5,004 M€ en 2004), qui traduit notamment l'accélération de la vente du patrimoine foncier non destiné à la réalisation d'opérations d'aménagement ;

- le produit de la location d'immeubles du domaine privé de la Communauté urbaine, de 5,419 M€ (3,834 M€ en 2004), résultat de la remise en état du patrimoine conservé par la Communauté urbaine et ainsi rentabilisé ;

- enfin, les produits de redevance des parcs de stationnement connaissent une forte évolution (10,877 M€ en 2005 au lieu de 3,190 M€ en 2004) liée à l'encaissement de la redevance capitalisée pour le parc de stationnement de la Cité internationale sous l'amphithéâtre (8 M€).

La recette exceptionnelle de reprise de provisions, constituées sur la délégation de service public du chauffage urbain à hauteur de 17,069 M€, est liée au changement de délégataire en 2005.

Les mouvements d'ordre en recettes de fonctionnement s'élèvent à 74,652 M€, en diminution de 3,12 % par rapport à 2004 (77,056 M€). Les charges à étaler liées aux subventions versées constituent la part principale de ces mouvements avec 51,619 M€. Les écritures relatives aux cessions foncières en annuités représentent un montant à peu près équivalent à celui de l'exercice antérieur avec 1,875 M€ (1,940 M€ en 2004). La contre-passation des intérêts courus non-échus diminue de 2,388 M€, le réalisé 2005 s'élevant à 15,077 M€. En revanche, les écritures d'ordre des moins-values sur cessions foncières progressent en 2005 avec 6,043 M€ contre 1,166 M€ en 2004.

Compte administratif 2005 - budget principal - recettes de fonctionnement (en €) - tableau n° 2

Directions	Budget primitif 2005	Prévu 2005	Réalisé 2005	Taux de réalisation (en %)	Reports
communication	0,00	0,00	532 651,41		0,00
dont collecte sélective		0,00	436 468,05		
délégation parisienne	56 600,00	56 600,00	43 111,05	76,17	0,00
loyer	56 600,00	56 600,00	43 111,05	76,17	
direction prospective et stratégie	0,00	739 696,06	737 822,69	99,75	0,00
dont :					
projet européen Interact		492 948,92	492 948,92	100,00	
coopération décentralisée (Citées unies, ministère des affaires étrangères, Interreg)		100 000,00	98 126,63	98,13	
Proact Asia Urbs		145 225,22	145 225,22	100,00	
annulations de mandats sur exercices antérieurs		1 521,92	1 521,92	100,00	
délégation générale aux ressources	413 500,00	538 449,02	637 576,90	118,41	0,00
dont :					
assemblée communautaire	83 500,00	56 000,00	60 943,94	108,83	
marché, juridique et contentieux	330 000,00	482 449,02	576 632,96	119,52	
mission d'audit et gestions externes	6 605 715,00	35 240 804,13	39 302 236,72	111,52	3 951 420,00
dont :					
redevance Sogely	510 000,00	510 000,00	541 465,90	106,17	
redevance golf de Chassieu			41 219,23		
redevance EDF	2 550 000,00	2 460 000,00	2 472 339,37	100,50	
redevance CGE, SDEI, Serepi	59 000,00	59 000,00	57 000,51	96,61	
redevance Prodith	105 000,00	105 000,00	63 806,40	60,77	
dividendes d'actions LPA-Sogely	104 665,00	51 665,00	4 896,00	9,48	
moyens mis à disposition du Sepal			25 000,00		
recupération Prodith provisions constituées		21 020 774,00	17 069 354,00	81,20	3 951 420,00
parcs de stationnement redevance	3 173 715,00	2 923 715,00	10 876 972,75	372,03	
annulations de mandats sur exercices antérieurs (Eurexpo)		8 000 000,00	8 000 000,00	100,00	
direction des grands projets	0,00	0,00	0,00		0,00
systèmes d'information et de télécommunication	190 000,00	190 000,00	214 966,61	113,14	0,00
dont :					
informations géographiques	17 000,00	17 000,00	20 519,70	120,70	
informatique	173 000,00	173 000,00	194 155,86	112,23	

ressources humaines	4 421 000,00	4 489 524,73	5 022 293,34	111,87	0,00
dont :					
remboursement des indemnités (SFT, etc.) et des traitements d'agents mis à disposition : Interact, ville de Lyon (DUA), etc.	1 100 000,00	1 168 524,73	964 861,12	82,57	
remboursement des traitements des agents mis à disposition du SDIS	1 381 000,00	1 381 000,00	1 995 006,05	144,46	
part agent des titres restaurant et remboursement des titres non utilisés	1 900 000,00	1 900 000,00	1 936 326,75	101,91	
subvention de l'Etat pour les emplois jeunes	5 000,00	5 000,00	10 490,66	209,81	
remboursement traitement emplois d'insertion	12 000,00	12 000,00	58 817,75	490,15	
DGF permanents syndicaux	23 000,00	23 000,00	56 651,01	246,31	
finances	912 970 472,00	911 708 812,00	919 412 830,02	100,85	0,00
dont :					
versement des budgets annexes pour charges de structure	1 400 000,00	1 492 389,00	1 492 389,00	100,00	
fiscalité directe locale	480 426 000,00	478 298 437,00	485 275 461,00	101,46	
taxe d'enlèvement des ordures ménagères	86 085 000,00	86 085 000,00	85 685 693,00	99,54	
compensations fiscales	13 944 000,00		24 677 307,00	100,14	
attribution de compensations reçues (TPU)	10 900 000,00	11 043 170,00	11 043 170,00	100,00	
DGF dotation de base	89 300 000,00	89 300 000,00	89 348 589,00	100,05	
DGF dotation des groupements	220 000 000,00	220 000 000,00	220 041 928,00	100,02	
prélèvements SRU (déficit logements sociaux)	865 000,00	845 344,00	845 344,00	100,00	
logistique et bâtiments	3 266 992,00	3 440 190,85	3 828 489,11	111,29	0,00
dont :					
CELP	2 603 000,00	2 635 660,00	2 770 298,35	105,11	
concessions dans les cimetières	277 000,00	404 340,00	334 803,90	82,80	
vêtement de travail (versement des budgets annexes)	284 648,00	284 648,00	295 639,06	103,86	
remboursement droits raccordement concession Prodieth			302 636,85		
propreté	13 430 507,00	14 042 718,25	16 840 917,27	119,93	302 739,15
dont :					
redevance pour incinération des ordures ménagères	2 543 525,00	2 543 525,00	2 792 568,78	109,79	
La Duchère convention ville de Lyon	466 859,00	466 858,00	214 084,00	45,86	252 774,00
vente d'énergie	5 405 000,00	5 404 900,00	6 455 541,74	119,44	
redevance concessionnaire usine Lyon nord	156 000,00	156 000,00	309 242,81	198,23	
exploitation des déchetteries	1 114 960,00	1 114 960,00	801 719,23	71,91	
exploitation des CET	5 000,00	5 000,00	20 759,54	415,19	
subvention DMS	322 750,00	322 750,00		0,00	
collecte sélective	3 335 043,00	3 885 008,00	5 829 018,76	150,04	49 965,15
cession de véhicules	50 000,00	113 347,25	113 347,25	100,00	
voirie	36 011 000,00	39 499 362,92	42 607 964,08	107,87	22 500,00
dont :					
facturation des réfections de tranchées	7 630 000,00	7 528 000,00	5 776 691,42	76,74	
facturation réparations du domaine public	1 000 000,00	888 173,42	1 101 941,46	124,07	

redevance occupation du domaine public	290 000,00	449 314,25	436 362,95	97,12	22 500,00
réseau mutualisé de télécommunication	1 000 000,00	1 057 000,00	1 603 618,01	151,71	
recette du péage du tronçon nord du					
périphérique	26 076 000,00	28 299 031,14	32 313 201,93	114,18	
cessions d'immobilisations	0	318 924,61	319 831,32	100,28	
développement urbain	5 150 887,00	13 777 491,92	15 027 427,29	109,07	260 351,89
dont :					
habitat et développement social urbain	2 280 000,00	3 330 334,42	2 294 630,79	68,90	63 765,54
mission écologie	90 000,00	138 130,48	94 658,67	68,53	
redevance occupation du domaine fluvial	71 000,00	69 800,00	88 171,00	126,32	
GypSinoise	200 000,00	242 164,60	0,00	0,00	196 586,35
urbanisme opérationnel (versement ZAC)	2 509 887,00	3 609 053,88	6 060 833,42	167,93	
cessions - échanges fonciers	0,00	4 986 956,47	4 986 956,47	100,00	
affaires économiques et internationales	558 730,00	768 707,57	1 241 575,53	161,51	0,00
dont :					
développement du territoire		1,00	10 000,00		
pépinière Chateaubriand et location immobilière	253 450,00	253 450,00	344 333,71	135,86	
participations de l'Etat et de l'Europe	305 280,00	451 385,47	803 424,53	177,99	
foncier immobilier	13 972 000,00	14 167 172,07	17 994 944,94	127,02	0,00
dont :					
location des immeubles	3 512 000,00	4 062 000,00	5 419 249,37	133,41	
contrat de forage - carrière de Courzieu	150 000,00	0,00	0,00		
participations de l'Etat et de l'Europe			774 580,80		
autres participations			373 868,04		
rémunération du concours apporté à la ville de					
Lyon (foncier)	140 000,00	140 000,00	166 306,30	118,79	
dégrèvement de taxes foncières	170 000,00	170 000,00	1 282 633,35	754,49	
produit des cessions d'immobilisations	10 000 000,00	8 742 867,12	8 867 067,56	101,42	
immobilisations acquises par voie d'échange		988 931,03	988 931,03	100,00	
total recettes réelles	997 047 403,00	1 038 659 529,52	1 063 444 806,96	102,39	4 537 011,04
mouvements d'ordre	70 542 328,00	77 655 804,60	74 651 605,16	96,13	0,00
contre-passation des ICNE	15 077 657,00	15 077 657,00	15 077 657,00	100,00	
charges à étaler et amortissements	54 464 671,00	54 464 671,00	51 618 966,39	94,78	
cessions foncières moins -value	1 000 000,00	6 201 052,01	6 042 557,18	97,44	
cessions foncières en annuités		1 875 293,39	1 875 293,39	100,00	
immobilisations acquises par voie d'échange		37 131,20	37 131,20	100,00	
total recettes	1 067 589 731,00	1 116 315 334,12	1 138 096 412,12	101,95	4 537 011,04

b) - Les dépenses

Les dépenses totales de fonctionnement sont arrêtées à 981,549 M€, elles étaient de 944,238 M€ en 2004.

Les dépenses réelles atteignent 877,339 M€ contre 855,961 M€ en 2004, soit une augmentation de 21,378 M€ (+ 2,50 %). Cette évolution tient compte des attributions de compensation versées aux Communes, dans le cadre de la mise en œuvre de la taxe professionnelle unique, qui représentent une dépense de 204,984 M€ (202,778 M€ en 2004).

Par comparaison, en 2005, la moyenne des évolutions de dépenses de fonctionnement des Communautés urbaines se situe à + 2,90 %.

Le montant des reports sur l'exercice 2006 est de 28,993 M€, il était de 32,410 M€ en 2004.

Hors attributions de compensation au titre de la TPU, les principaux postes de dépenses de fonctionnement sont les subventions et fonds de concours avec 271,260 M€ (246,080 M€ en 2004), les charges à caractère général avec 194,377 M€ (183,670 M€ en 2004) et les charges de personnel avec 156,278 M€ (149,924 M€ en 2004).

En ce qui concerne les subventions et fonds de concours, ce poste de dépenses a progressivement évolué de 33 % depuis 2001 (de 203,370 M€ en 2001 à 271,260 M€ en 2005).

Trois catégories de subventions et participations peuvent être distinguées : les subventions et participations obligatoires ou récurrentes, les subventions liées aux politiques communautaires et les subventions versées sur des opérations particulières.

La première catégorie concerne les participations et subventions obligatoires ou récurrentes comme les versements au Sytral (105,190 M€ en 2001, 112,530 M€ en 2005), la participation au SDIS (22,704 M€ en 2001, 24,556 M€ en 2005), la participation du budget principal au budget de l'assainissement pour les travaux relatifs aux eaux pluviales (14,712 M€ en 2001, 15,693 M€ en 2005) ou le partage des recettes du périphérique nord avec le département du Rhône (5,567 M€ en 2001, 7,274 M€ en 2005). Au total, cette première catégorie a bénéficié de financements à hauteur de 174,6 M€ en 2005 (64 % du total des subventions et fonds de concours).

La deuxième catégorie correspond aux subventions destinées à impulser la mise en œuvre des politiques communautaires. La principale affectation concerne les opérations d'urbanisme comme les ZAC à l'intérieur desquelles se réalisent des aménagements importants (5,437 M€ en 2001, 34,513 M€ en 2005). L'habitat et le logement social (11,963 M€ en 2001, 10,373 M€ en 2005), l'aide au développement économique et international (5,465 M€ en 2001, 9,067 M€ en 2005) et les actions liées au contrat de plan (2,949 M€ en 2002, 5,205 M€ en 2005) sont les autres principaux postes de cette catégorie qui cumule un financement total de 80,3 M€ en 2005 (30 % du total des subventions et fonds de concours).

La contribution à des opérations particulières constitue la troisième catégorie des subventions versées par la Communauté urbaine. S'agissant d'actions ponctuelles, l'analyse rétrospective sur ce type de subventions est peu pertinente. En 2005, cette catégorie a connu le financement de 2,891 M€ pour l'extension de l'aéroport de Saint Exupéry, 3,170 M€ au titre du Cancéropole et 10 M€ pour l'extension d'Eurexpo, soit un total de plus de 16 M€ (6 % du total des subventions et fonds de concours).

Les charges à caractère général correspondent aux dépenses des directions pour assurer les services aux habitants, entretenir et gérer le patrimoine public et privé de la Communauté urbaine.

Les dépenses à caractère général, chapitre 011 de la M14, ont été mandatées à hauteur de 194,377 M€ (183,670 M€ en 2004). Les restes à réaliser, reportés sur 2006, sont de 24,296 M€ à comparer à 24,065 M€ à la fin de l'exercice 2004.

L'augmentation de ce poste, à hauteur de 10,707 M€ (+ 5,83 %), provient essentiellement des contrats de prestations de services avec des entreprises (comptes 611). Ces dépenses se sont élevées à 90,806 M€ en 2005 à comparer de 80,286 M€ en 2004 (soit +10,520 M€) et 70,341 M€ en 2003. Ces contrats concernent surtout le secteur de la propreté à savoir :

- le déneigement : 3,998 M€ mandatés en 2005 (soit +2,011 M€ comparé à 2004 et +1,909 M€ comparé à 2003). Cette hausse est principalement liée aux chutes de neige importantes sur l'agglomération lyonnaise (vingt jours sur la saison 2004-2005 contre sept en 2003-2004) mais aussi par une nouvelle organisation des circuits de déneigement,

- la mise en décharge des ordures ménagères : 6,257 M€ mandatés en 2005 (soit + 2,634 M€ comparé à 2004 et + 3,114 M€ comparé à 2003). Ce surcoût est consécutif à l'arrêt des fours nécessaire à la mise aux normes européennes des deux usines d'incinération,

- la gestion des centres de tri : 7,151 M€ mandatés en 2005 (soit + 1,312 M€ comparé à 2004 à rapprocher des 2,221 M€ de recettes supplémentaires de la collective sélective),

- la gestion des déchetteries : 5,570 M€ mandatés en 2005 (soit +1,371 M€ comparé à 2004 et +2,420 M€ comparé à 2003). L'augmentation résulte de l'ouverture d'une part, de la quatorzième déchetterie à Villeurbanne, et, d'autre part, des déchetteries le dimanche matin. Le nombre d'utilisateurs a ainsi progressé de 2,6 %,

- les frais d'incinération : 14,308 M€ mandatés en 2005 (soit + 1,066 M€ comparé à 2004). Il est à noter que ces dépenses calculées sur le tonnage d'ordures incinérées sont génératrices de revenus (vente d'énergie) qui ont progressé de 0,825 M€ en 2005,

- les véhicules d'intervention rapide (VIR) : 4,165 M€ mandatés en 2005 (soit + 0,905 M€ comparé à 2004). Cette augmentation traduit la volonté d'améliorer la propreté du territoire communautaire,

- le nettoyage des marchés forains : 5,321 M€ mandatés en 2005 (soit + 0,507 M€ comparé à 2004 et + 0,942 M€ comparé à 2003). Cette progression est une conséquence de la forte augmentation des coefficients de révision de prix prévue dans les marchés de prestation.

En dehors des domaines d'activités de la propreté, plusieurs postes enregistrent des variations significatives en pourcentage :

- 30,49 % pour les frais d'annonces et insertions qui s'élèvent à 2,424 M€ . Cette baisse résulte de conventions signées en 2005 avec les clubs sportifs en remplacement d'achats d'espaces publicitaires,
- 24,43 % pour les frais de fonctionnement de l'hôtel de Communauté qui s'élèvent à 1,239 M€ ,
- 47,40 % pour l'entretien des bâtiments, inscrit au compte 615 220 pour 1,697 M€, ce qui représente en 2005 2 644 interventions dans différents corps de métier,
- + 45,75 % pour les locations immobilières, soit une charge supplémentaire de 0,695 M€ qui correspond à la volonté de redéploiement et la relocalisation des services communautaires. L'année 2005 a vu, entre autre, la prise à bail du bâtiment Porte sud situé rue des Cuirassiers à Lyon 3° (0,511 M€).

Les dépenses de personnel, enregistrées au chapitre 012 de la M14, s'élèvent à 156,278 M€ (149,924 M€ en 2004).

L'augmentation de ce poste à hauteur de 6,354 M€ (+ 4,24 %) provient essentiellement de deux facteurs : l'évolution des effectifs moyens payés (48,8 %) et les différentes mesures relatives aux traitements et aux charges (51,2 %).

L'augmentation des effectifs moyens payés, représentant quatre-vingt quinze agents entre 2004 et 2005, est due à la convergence de trois éléments :

- l'augmentation des agents en surnombre pour le remplacement des congés maladie et maternité, soit vingt-huit effectifs supplémentaires,
- la baisse du taux de vacance des emplois à remplacer compte tenu de l'accélération des procédures de recrutement, soit onze effectifs supplémentaires,
- l'impact des créations d'emplois dans le cadre des projets de service depuis le 1er janvier 2004, soit cinquante-six agents supplémentaires.

Au total, l'impact des effectifs supplémentaires sur les dépenses de personnel représente, en 2005, 3,100 M€.

Le deuxième facteur d'augmentation du chapitre 012 correspond à diverses mesures relatives aux traitements et aux charges des agents, avec principalement :

- l'augmentation de la valeur du point d'indice d'un coût global de 1,100 M€ en 2005, dont 0,420 M€ lié aux mesures supplémentaires accordées par le gouvernement (+ 0,5 % au 1er juillet et + 0,3 % au 1er novembre),

- les avancements de grades ou d'échelons (GVT) dont ont bénéficié les agents de la Communauté urbaine en 2005 pour un montant de 0,760 M€,
- la mise en place, à compter du 1er janvier 2005, d'une cotisation retraite additionnelle de 5 % sur les primes (dans la limite de 20 % des traitements) pour un montant de 0,715 M€,
- l'évolution du nombre de tickets restaurant distribués en 2005 (0,173 M€),
- les diverses autres mesures, comme par exemple celles relatives aux régimes indemnitaires (0,307 M€), à la mise en place d'une contribution solidarité autonomie de 0,3 % sur les traitements des agents titulaires et non titulaires (0,125 M€), au paiement de l'intégralité des mois de départ à la retraite des agents partant en fin ou en cours de mois (0,053 M€).

Au total, l'impact des évolutions des traitements et des charges s'élève à 3,254 M€ pour 2005.

La masse salariale évolue dans les mêmes proportions avec 151,928 M€ (145,744 M€ en 2004). Son périmètre diffère du chapitre 012 essentiellement par l'exclusion des dépenses relatives au personnel intérimaire, à l'insertion et aux tickets restaurant et par l'intégration de certaines dépenses comme les frais de personnel des groupes politiques d'élus et la participation versée aux mutuelles.

Par comparaison, en 2005, la moyenne des évolutions des charges de personnel des Communautés urbaines représente + 5 %.

Le reversement aux Communes des attributions de compensation est comptabilisé en M14 comme une réduction de recettes au chapitre 014 : atténuation de produits. Ce sont 204,984 M€ qui ont été reversés aux Communes (202,779 M€ en 2004). La dotation de solidarité est aussi enregistrée en atténuation de produits. En 2004, elle a été versée à hauteur de 14,500 M€ (10,444 M€ en 2004), soit une augmentation de 38,83 %.

La Communauté urbaine bénéficie à nouveau, en 2005, de taux d'intérêt faibles et de sa gestion active de la dette, avec des remboursements anticipés et des refinancements à moindre coût grâce au niveau bas des taux d'intérêts. Les intérêts de la dette payés en 2005 sont ainsi inférieurs de 9,79 % à ceux de 2004 (30,130 M€ contre 33,401 M€).

Les intérêts de la ligne de trésorerie subissent, quant à eux, une forte augmentation, passant de 0,483 M€ à 0,744 M€. Cette hausse est liée à la fin des conditions bonifiées proposées par les banques (disparition des marges nulles et des décalages de date de valeur notamment), consécutifs à la modification des circuits du Trésor et la fin de l'application du crédit immédiat.

Avec 101,149 M€, le montant des mouvements d'ordre progresse de 17,98 %. Les mouvements d'ordre comprennent l'amortissement des biens meubles et immeubles pour 14,337 M€, les dotations pour charges à étaler pour 41,372 M€, les écritures liées aux importantes cessions foncières réalisées sur 2005 pour 27,927 M€ (19,346 M€ en 2004), les intérêts courus non échus pour 14,902 M€. Le montant inscrit au budget primitif 2005 pour le virement à la section d'investissement était initialement de 117,700 M€. Cette prévision a été portée, au cours de l'exercice 2005, à 119,442 M€ mais n'est pas mandatée : elle constitue le résultat qui fait l'objet d'une affectation de 157,285 M€ pour combler le déficit d'investissement, par une écriture d'ordre non budgétaire.

Après la présentation des évolutions par grands postes, le détail des principales dépenses de fonctionnement, réparties par direction et par nature, figure ci-dessous dans le tableau n° 3.

Compte administratif 2005 - budget principal - dépenses de fonctionnement (en €) - tableau n° 3

Directions	Budget primitif 2005	Prévu 2005	Réalisé 2005	Taux de réalisation (en %)	Reports
Cabinet du président	380 000,00	393 301,50	279 481,45	71,06	111 047,35
Communication	4 685 000,00	6 797 451,55	6 100 539,27	89,75	687 309,77
dont :					
autres matériels et fournitures	0,00	125 395,32	125 395,32	100,00	
location matériel et outillage	30 000,00	54 812,72	5 419,08	9,89	49 393,64

documentation	18 000,00	142 981,12	142 981,12	100,00	
honoraires					
annonces et insertions	1 000 000,00	1 742 227,59	1 562 225,69	89,67	180 001,90
foires et expositions	1 042 000,00	1 603 733,19	1 365 585,01	85,15	237 934,90
publications	1 200 000,00	1 544 652,25	1 526 875,14	98,85	8 549,92
frais d'impression	1 040 000,00	782 966,10	775 697,60	99,07	7 263,13
relations publiques	247 000,00	337 351,99	216 484,75	64,17	120 867,24
frais de réceptions	90 000,00	313 108,32	261 628,44	83,56	51 323,40
intérêts moratoires	18 000,00	17 774,75	15 366,92	86,45	2 407,64
Direction prospective et stratégie d'agglomération (DPSA)	1 925 000,00	2 876 608,20	2 330 683,99	81,02	496 608,28
dont :					
veille prospective séminaires divers	725 000,00	1 025 082,01	808 487,81	78,87	205 723,57
prestations					
réseau des villes	50 000,00	50 239,93	23 294,73	46,37	81,08
mission internationale	550 000,00	112 636,45	99 283,59	88,15	13 352,85
coopération décentralisée		489 709,34	386 239,24	78,87	101 146,95
projet européen Proact-Asia urbs		131 941,54	125 299,84	94,97	50,49
projet européen Interact		462 907,22	461 884,63	99,78	
concertation institutionnelle	30 000,00	11 167,02	503,22	4,51	10 659,71
concertation ingénierie	120 000,00	114 468,05	49 869,48	43,57	64 598,56
concertation-conseil développement	50 000,00	33 230,56	16 487,41	49,62	15 387,39
espace des temps	100 000,00	106 139,97	103 754,56	97,75	2 152,57
agenda 21	100 000,00	141 445,83	116 747,11	82,54	24 698,72
millénaire 3		30 582,07	30 582,07	100,00	
agenda métropolitain		27 690,00	27 690,00	100,00	
systèmes d'information		15 198,77	15 147,34	99,66	
Lyon 2020	200 000,00	124 169,44	65 412,96	52,68	58 756,39
Direction générale	20 000,00	1 925 228,00	1 764 646,00	91,66%	0,00
dont :					
école normale supérieure	0,00	6 578,00	6 578,00	100,00	
coordination territoriale	20 000,00	18 650,00		0,00	
aéroport Saint Exupéry	0,00	1 900 000,00	1 758 068,00	92,53	
Délégation générale aux ressources	3 941 000,00	4 564 159,79	4 283 400,93	93,85	170 427,99
dont :					
élaboration politique sportive			37 076,00		
communautaire					
analyse transfert compétences habitat			11 326,12		
analyse transfert compétences Grigny-Givors			37 530,48		
transfert biennales danse et art contemporain			9 568,00		
biennale d'art contemporain	2 428 000,00	2 553 760,00	2 553 661,64	100,00	
aides aux clubs sportifs	883 000,00	1 290 949,42	1 188 328,42	92,05	
cartographie des processus		122 292,99	112 290,75	91,82	50 000,00
études et conseils	120 000,00	109 165,79	13 508,56	12,37	76 057,40
Mission d'audit et gestions externes	161 569 171,00	172 275 160,15	169 815 097,33	98,57	778 740,74
* audits internes	170 000,00	136 750,00	60 315,97	44,11	
* gestions externes	161 399 171,00	172 138 314,15	169 754 685,58	98,62	778 740,74
dont :					
associations du personnel (Ascul, Arlyco, Amitiés communautaires,	273 841,00	291 146,00	291 146,00	100,00	

Ufasec, Gourguillonnaise)					
---------------------------	--	--	--	--	--

participation au SDIS	24 527 000,00	24 555 989,00	24 555 989,00	100,00	
subvention office du tourisme et bureau des congrès	1 048 195,00	1 048 195,00	1 048 195,00	100,00	53 812,00
Coparly	170 000,00	215 000,00	172 000,00	80,00	43 000,00
Maison rhodanienne de l'environnement	200 000,00	223 788,00	223 788,00	100,00	
adhésions et cotisations diverses	335 628,00	351 146,00	309 776,74	88,22	8 200,00
études	270 000,00	278 918,10	105 165,97	37,70	97 316,62
redevances parcs de stationnement sur domaine VNF	956 095,00	956 095,00	927 611,47	97,02	14 397,76
plan hospitalier HCL	3 070 000,00	4 131 625,00	4 131 625,00	100,00	
participation travaux extension Eurexpo	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00	100,00	
Acoucité et agence locale de l'énergie	180 000,00	225 000,00	195 000,00	86,67	
offices HLM et Opac	6 000 000,00	6 000 000,00	5 258 000,00	87,63	
remboursement emprunt Démocratie	189 154,00	189 154,00	189 153,80	100,00	
Symalim	1 308 310,00	1 314 260,00	1 214 260,00	92,39	
Smiril	247 580,00	247 580,00	243 918,00	98,52	
comité social	973 401,00	986 181,00	986 066,00	99,99	
Sytral	112 530 000,00	112 833 898,00	112 530 000,00	99,73	303 898,00
Agence d'urbanisme	4 155 000,00	4 255 000,00	4 155 000,00	97,65	100 000,00
région urbaine de Lyon (RUL)	130 344,00	185 516,00	120 344,00	64,87	65 172,00
Aderly	1 541 045,00	1 518 000,00	1 518 000,00	100,00	
syndicat des Monts d'Or	151 900,00	163 496,00	151 900,00	92,91	11 596,00
Sepal	1 032 000,00	1 125 420,00	1 125 420,00	100,00	
Délégation générale aux ressources	3 495 187,00	3 470 688,54	3 239 879,64	93,35	127 489,37
dont :					
délégation parisienne	496 877,00	403 516,09	331 753,96	82,22	20 814,30
assemblée communautaire	2 998 310,00	3 067 172,45	2 908 125,68	94,81	106 675,07
Direction affaires juridiques et commande publique	3 509 900,00	2 973 502,50	2 628 230,68	88,39	16 270,43
dont :					
assurances	2 541 900,00	1 893 007,58	1 709 636,56	90,31	
frais d'actes et de contentieux	400 000,00	579 896,28	561 595,86	96,84	3 525,96
avocats conseil	470 000,00	367 574,19	263 373,54	71,65	12 044,81
annonces légales	3 500,00	19 500,00	14 221,15	72,93	699,66
Direction des systèmes d'information et de télécommunication	5 410 000,00	5 813 096,02	5 159 860,34	88,76	642 808,65
dont :					
frais de télécommunication	1 091 387,00	850 353,15	794 622,36	93,45	55 730,79
prestations informatiques	3 082 809,00	2 636 638,32	2 347 651,76	89,04	288 986,56
contrats de maintenance du matériel	950 535,00	2 056 391,23	1 788 492,20	86,97	267 156,04
Ressources humaines	158 156 676,00	159 248 190,12	158 542 003,99	99,56	466 684,63
dont :					
masse salariale	151 529 302,00	152 153 906,99	151 928 168,53	99,85	95 274,61
formations hors CNFPT	1 751 572,00	2 111 304,58	1 808 682,92	85,67	96 611,71
autres déplacements, frais de mission	235 000,00	288 921,76	280 341,49	97,03	
colloques et séminaires	22 000,00	28 253,65	27 071,21	95,81	1 159,40
frais de représentation	115 000,00	143 421,81	113 516,46	79,15	14 473,38
contrats emploi-solidarité, contrats d'apprentissage et emplois Ville	511 073,00	420 224,56	395 146,19	94,03	20 001,04
frais de recrutement	180 000,00	246 633,75	170 241,13	69,03	70 769,39

communication interne	116 224,00	183 820,94	116 383,98	63,31	53 926,56
conditions de travail et médecine du travail	333 015,00	360 195,60	261 789,16	72,68	78 854,59
accidents du travail	238 998,00	285 920,46	276 706,83	96,78	783,92
affaires sociales (dont tickets restaurant)	3 951 000,00	4 070 521,97	4 058 204,48	99,70	12 085,37
Finances	281 216 711,00	277 295 667,30	272 526 152,27	98,28	442 013,05
dont :					
contribution eaux pluviales	15 719 500,00	15 719 500,00	15 692 975,05	99,83	
dotation de solidarité	14 500 000,00	14 500 000,00	14 500 000,00	100,00	
attributions de compensation versées (TPU)	206 331 000,00	204 984 092,00	204 984 092,00	100,00	
intérêts de la dette LT	39 623 443,00	31 023 443,00	30 130 065,12	97,12	435 574,04
ligne de trésorerie	1 280 520,00	1 780 520,00	743 953,56	41,78	
sûreté budgétaire	718 117,00	619 336,87		0,00	
subvention d'équilibre au budget 5 - restaurant	1 552 000,00	1 552 000,00	1 380 000,00	88,92	
impôts indirects (TVA sur recettes assujetties)	950 000,00	1 153 703,00	1 048 790,00	90,91	4 913,00
Logistique et bâtiments	14 149 390,00	17 014 280,34	13 352 654,74	78,48	2 600 677,33
dont :					
fournitures administratives	501 410,00	477 884,56	303 698,79	63,55	67 587,52
frais d'affranchissement	414 600,00	498 367,57	426 216,03	85,52	72 097,53
fournitures petits matériels et équipements	494 800,00	585 736,79	416 549,15	71,12	115 056,28
location de matériel	452 600,00	569 116,63	370 566,94	65,11	100 477,67
documentation	176 000,00	190 015,37	142 963,53	75,24	45 763,14
épicerie et vêtements de travail	1 093 000,00	1 382 833,39	1 100 767,76	79,60	209 668,94
ateliers de Vaulx en Velin	502 000,00	600 026,73	541 452,62	90,24	55 230,23
reprographie et frais d'impression	710 300,00	1 104 044,55	837 158,66	75,83	34 496,67
cimetières communautaires	283 000,00	422 266,81	311 703,05	73,82	58 942,17
centre d'échanges Lyon-Perrache	2 911 000,00	3 435 901,02	2 791 280,66	81,24	634 925,76
entretien des bâtiments	961 600,00	1 243 302,40	986 894,51	79,38	235 444,37
entretien des terrains	301 200,00	455 911,16	425 159,23	93,25	30 750,10
gardiennage - nettoyage des locaux	955 800,00	1 197 956,02	1 020 153,68	85,16	374 442,92
entretien hôtel de Communauté	1 878 000,00	1 840 279,31	1 239 208,30	67,34	302 438,58
eau gaz électricité combustibles du domaine affecté	1 745 250,00	2 043 259,51	1 801 636,79	67,34	227 716,24
Eau	788 500,00	1 119 523,16	787 642,76	70,36	24 205,91
Propreté	89 606 933,00	104 436 770,14	94 874 322,57	90,84	9 518 682,21
dont :					
usine d'incinération Lyon sud	5 091 295,00	5 595 639,32	4 706 980,50	84,12	884 019,92
usine d'incinération Lyon nord	14 581 231,00	15 424 471,16	14 354 782,68	93,06	1 060 949,66
délestage des ordures ménagères	3 901 846,00	3 651 379,56	3 145 156,44	86,14	506 223,09
exploitation des centres de tri	7 952 026,00	8 389 075,71	8 012 364,16	95,51	376 711,55
autre collecte sélective	196 474,00	1 416 310,99	1 285 045,44	90,73	190 559,39
exploitation des déchetteries	8 323 850,00	10 564 412,13	9 757 823,76	92,37	805 990,37
exploitation des centres d'enfouissement	1 309 250,00	1 601 346,13	1 358 059,41	84,81	243 286,72
enlèvement des ordures ménagères (entreprises)	14 632 300,00	16 354 510,72	15 079 229,96	92,20	1 275 271,97
personnel intérimaire	1 127 000,00	1 219 546,96	1 201 715,29	98,54	17 831,67
location de matériel	271 600,00	217 373,75	179 490,38	82,57	37 882,95
fournitures et petits équipements	1 724 610,00	1 902 435,47	1 685 714,44	88,61	211 652,70
entretien bouches de lavage	790 000,00	915 756,26	892 603,62	97,47	23 152,30

eau	847 357,00	1 277 934,51	852 435,15	66,70	425 488,09
nettoiemment des voiries et marchés forains	5 881 700,00	6 690 829,82	6 019 478,88	89,97	651 172,06
déneigement des voiries	1 541 743,00	4 905 859,34	3 998 334,26	81,50	907 489,90
nettoiemment des bas -ports et trémies	418 400,00	363 128,08	319 519,80	87,99	43 173,93
lavage des trottoirs	4 113 051,00	5 496 765,56	5 092 056,14	92,64	404 654,68
véhicules d'intervention rapide	4 412 500,00	4 592 184,76	4 165 057,47	90,70	426 840,95
désherbage et fauchage	1 801 000,00	2 351 032,31	2 351 004,72	100,00	
nettoyage exceptionnel	1 016 500,00	1 416 006,46	1 184 094,89	83,62	231 837,84
vidage des corbeilles	2 419 059,00	2 852 590,78	2 650 073,35	92,90	202 414,04
gestion du parc automobile	5 326 077,00	6 040 329,15	5 545 351,38	91,81	492 871,44
Voirie	54 411 437,00	57 199 970,12	52 212 520,93	91,28	4 310 502,13
dont :					
études	1 245 000,00	458 551,53	343 489,41	74,91	69 198,70
fournitures de voirie	3 278 800,00	2 911 891,86	2 612 271,54	89,71	291 171,30
contrats de maintenance du matériel	1 150 000,00	904 187,70	645 638,52	71,41	257 908,49
travaux d'entretien de la voirie	10 500 000,00	8 347 059,60	7 826 523,33	93,76	518 354,98
travaux d'entretien des trottoirs	5 150 000,00	4 625 023,21	4 459 209,91	96,41	165 759,42
entretien des arbres	2 700 000,00	3 060 879,14	2 724 400,38	89,01	336 478,76
travaux d'entretien des ouvrages d'art	15 500,00	1 891 177,52	1 244 341,86	65,80	604 091,53
signalisation lumineuse	45 000,00	5 731 374,99	5 290 310,28	92,30	417 865,26
nettoyage du mobilier urbain	300 000,00	643 460,82	643 233,10	99,96	
entretien des véhicules	387 000,00	374 214,06	368 593,98	98,50	
réparation du domaine public (travaux de réfection des tranchées	7 500 000,00	7 537 781,27	6 538 186,88	86,74	585 786,83
exploitation du TNP	10 194 500,00	10 557 872,90	9 979 446,18	94,52	
versement des recettes de péages du TNP au département du Rhône	7 300 000,00	8 005 796,10	7 274 077,37	90,86	725 922,63
contrat de plan volet routier	1 168 998,00	1 070 979,32	1 070 979,32	100,00	
programme mixte de voirie	257 023,00	265 112,00	183 855,35	69,35	
réseau mutualisé de télécommunication	255 000,00	348 501,93	348 501,93	100,00	
Grands projets	1 109 451,00	3 923 803,92	3 420 375,62	87,17	425 733,69
dont :					
subvention Sytral - extension du tramway à Saint Priest	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00	100,00	
Cité internationale - salle 3000	929 451,00	1 309 197,84	814 302,49	62,20	425 733,69
Développement urbain	64 168 282,00	67 826 239,56	60 094 381,43	88,60	5 214 547,70
dont :					
mission habitat	8 800 000,00	9 346 754,67	7 221 444,53	77,26	1 389 705,31
DSU	7 200 000,00	8 835 356,77	7 091 443,10	80,26	874 086,29
urbanisme appliqué	200 000,00	246 806,73	152 844,89	61,93	86 468,25
mission écologie	2 345 000,00	3 607 996,69	2 093 893,36	58,03	800 508,31
espaces publics	455 000,00	396 654,30	330 923,34	83,43	54 800,72
déplacements urbains	5 006 000,00	5 144 864,73	4 671 232,73	90,79	363 255,67
<i>dont : parcs de stationnement (Villeurbanne, Gros Caillou, Fosse aux ours)</i>	<i>2 450 000,00</i>	<i>2 275 558,45</i>	<i>2 275 558,45</i>		
<i>dont : dossiers ferroviaires</i>	<i>1 898 000,00</i>	<i>1 750 544,60</i>	<i>1 750 544,60</i>		
urbanisme territorial	950 000,00	1 834 721,85	1 234 483,18	67,28	572 034,39
mission Gerland	153 000,00	236 803,71	185 908,41	78,51	42 551,69
mission Part-Dieu	50 000,00	50 000,00	12 774,97	25,55	960,18

mission pentes Croix-Rousse	430 000,00	512 262,88	366 989,74	71,64	44 474,19
mission Vaise	130 000,00	271 925,42	174 268,28	64,09	88 529,12
mission territoriale Porte des Alpes	1 375 062,00	1 413 730,76	1 306 474,70	92,41	52 079,91
mission territoriale Techlid	1 179 000,00	110 561,60	39 003,95	35,28	31 663,65
RFF Lyon Confluence	9 024 225,00	9 024 225,00	9 024 225,00	100,00	
mission territoriale Lyon 8°	90 000,00	144 584,96	104 429,05	72,23	38 898,65
pôle de loisirs	230 000,00	758 393,05	449 666,33	59,29	290 907,29
déficits de ZAC	22 406 955,00	19 006 905,14	18 804 807,03	98,94	175 737,41
dont :					
<i>Saint Priest Long de Feuilly</i>	<i>2 842 500,00</i>	<i>5 679 804,00</i>	<i>5 679 804,00</i>	<i>100,00</i>	
<i>Saint Priest Hauts de Feuilly</i>	<i>2 226 602,00</i>	<i>2 226 601,57</i>	<i>2 226 601,57</i>		
<i>Saint Priest PAE Mi-Plaine</i>	<i>1 061 540,00</i>	<i>1 061 540,00</i>	<i>1 061 540,00</i>	<i>100,00</i>	
<i>Lyon 6° Cité Internationale</i>	<i>3 049 800,00</i>				
<i>Irigny Centre</i>	<i>1 286 896,00</i>	<i>619 528,00</i>	<i>619 528,00</i>	<i>100,00</i>	
<i>Mions Zac Pesselière</i>	<i>1 161 254,00</i>	<i>1 161 253,81</i>	<i>1 161 253,81</i>	<i>100,00</i>	
<i>Mions Centre</i>	<i>1 258 070,00</i>	<i>1 911 483,40</i>	<i>1 911 483,40</i>	<i>100,00</i>	
<i>Saint Priest Zac Mozart</i>	<i>1 194 985,00</i>	<i>1 194 984,60</i>	<i>1 194 984,60</i>	<i>100,00</i>	
<i>Pierre Bénite Zac du Centre-ville</i>	<i>619 528,00</i>	<i>619 006,54</i>	<i>619 006,54</i>	<i>100,00</i>	
<i>Vaulx en Velin Zac du Centre- ville</i>	<i>1 873 248,00</i>	<i>2 773 741,00</i>	<i>2 773 741,00</i>	<i>100,00</i>	
<i>Oullins secteur Narcisse Bertholley</i>	<i>2 835 855,00</i>	<i>2 837 050,14</i>	<i>2 837 050,14</i>	<i>100,00</i>	
<i>Mions Zac des Pierres blanches</i>	<i>3 165 779,00</i>	<i>3 165 778,51</i>	<i>3 165 778,51</i>	<i>100,00</i>	
autre urbanisme opérationnel	4 900 000,00	2 111 229,64	366 407,50	17,36	
Affaires économiques et internationales	11 989 578,00	19 595 576,84	15 993 004,02	81,62	1 889 887,14
dont :					
forum mondial sciences de vie Biovision	540 000,00	648 109,88	648 109,88	100,00	
Lyon Saint Exupéry - plan de développement		1 133 260,00	1 133 260,00	100,00	
filière sciences de la vie	770 450,00	477 413,83	188 034,13	39,39	144 132,76
filières industrielles et tertiaires et autres filières	90 000,00	516 077,52	352 273,64	68,26	38 900,00
développement du territoire	788 300,00				
Pic Equal Pacerel projet européen	250 000,00	515 306,16	515 306,16	100,00	137 688,00
pépinière Bio-Chateaubriand	606 150,00	663 344,67	650 069,03	98,00	4 274,40
Novacité pépinière Tony Garnier		1 372 041,20	1 372 041,20	100,00	
actions économiques transversales	45 000,00	210 903,92	169 067,18	80,16	41 702,02
développer l'entrepreneuriat	1 054 558,00	1 309 746,12	992 574,10	75,78	174 414,00
animer les réseaux	370 000,00	384 299,04	259 946,12	67,64	123 000,98
animer les sites technopolitains	265 000,00	235 617,70	193 817,70	82,26	41 800,00
développer l'innovation - démarche technopolitaine	358 000,00	549 820,32	285 672,51	51,96	55 000,00
urbanisme commercial	325 000,00	513 506,76	377 933,81	73,60	19 986,60
mode création	630 000,00	1 029 442,85	685 877,19	66,63	243 900,00
promotion et attractivité	368 000,00	523 230,77	424 643,26	81,16	97 865,33
diffuser les TIC	330 000,00	362 000,00	302 000,00	83,43	60 000,00
école vétérinaire de Lyon		62 470,50	62 470,50	100,00	
actions de développement de l'agglomération	609 000,00	218 400,00	218 400,00	100,00	46 800,00
schéma de développement économique (numérique)	459 000,00	676 628,93	517 748,01	76,52	134 703,63
cancéropole	1 075 000,00	3 170 050,00	3 170 050,00	100,00	213 000,00
animer les contrats territoriaux	693 300,00	836 034,21	738 639,60	88,35	49 278,60
pôle santé la Buire	2 200 000,00	1 913 676,54	1 913 676,54	100,00	
portail économique	154 000,00	80 599,21	80 599,21	100,00	31 857,88

Action foncière	10 718 410,00	11 656 136,76	9 995 160,14	85,75	1 069 724,39
dont :					
loyers des immeubles du domaine privé	1 755 000,00	1 604 487,21	1 427 079,53	88,94	119 616,70
charges des immeubles du domaine privé	395 000,00	741 575,60	440 762,41	59,44	182 541,81
loyers et charges des terrains	0,00	186 527,08	176 615,42	94,69	
charges de copropriétés	850 000,00	1 460 000,00	1 417 050,43	97,06	6 198,59
entretien des terrains	620 000,00	790 236,35	580 782,67	73,49	208 318,74
entretien et réparation des bâtiments	810 000,00	475 711,37	283 693,32	59,64	156 400,93
études et recherches	545 000,00	211 494,16	154 636,43	73,12	21 200,63
rémunérations Safer, Otif et régisseurs d'immeubles	147 000,00	60 556,00	23 681,48	39,11	
frais de gardiennage	180 000,00	32 996,82	2 210,21	6,70	19 869,15
frais de nettoyage des locaux	90 000,00	98 454,69	39 979,13	40,61	8 670,45
taxes foncières	2 200 722,00	2 340 429,85	2 248 188,04	96,06	2 507,79
taxes sur les logements vacants	30 000,00	17 282,00	14 467,00	83,71	
versement de la quote-part du loyer Euronews	228 638,00	234 494,99	233 855,60	99,73	
indemnités d'éviction	800 000,00	36 008,82	36 008,00	100,00	
domaine privé démolitions	1 800 000,00	2 440 511,44	2 149 314,48	88,07	246 013,61
total mouvements réels - dépenses	871 250 626,00	920 405 354,51	877 400 038,10	95,33	28 993 360,76
mouvements d'ordre	196 339 105,00	224 212 963,34	104 149 030,27	46,45	
ICNE	14 006 533,00	14 902 200,00	14 902 200,00	100,00	
dotations charges à étaler	41 935 694,00	41 935 694,00	41 372 343,64	98,66	
dotations pour risques et charges	3 550 000,00	3 550 000,00	3 550 000,00	100,00	
dotations aux amortissements	13 090 713,00	14 358 171,95	14 337 252,02	99,85	
cessions foncières plus -values	1 000 000,00	4 339 673,23	4 323 288,40	99,62	
cessions foncières sorties patrimoniales	3 000 000,00	22 467 319,89	22 446 528,91	99,91	
cessions foncières à titre gratuit		1 157 031,29	1 157 031,29	100,00	
virement à l'investissement	117 700 000,00	119 442 485,62		0,00	
titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	4 222,36	4 222,36	100,00	
total dépenses	1 067 589 731,00	1 144 618 317,85	981 549 068,37	85,75	28 993 360,76

II - Section d'investissement

La section d'investissement comptabilise une prévision totale de dépenses de 558,916 M€ et 735,201 M€ de recettes, pour un budget primitif initial de 480,76 M€. La prévision budgétaire a évolué de 16 % en dépenses et de 53 % en recettes.

L'ouverture des lignes de dépenses progresse de 78,2 M€ du fait des décisions modificatives de l'exercice pour 76,411 M€ et de l'ajustement de la sûreté budgétaire pour 1,74 M€ au budget supplémentaire.

En recettes, la prévision a progressé de 254,44 M€ compte tenu également des décisions modificatives apportées au budget primitif (76,411 M€), de l'affectation de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit de la section pour 157,285 M€ et des inscriptions reprises au budget supplémentaire (report du programme d'emprunt pour 19 M€ et recette nouvelle pour le remboursement, par le budget annexe des opérations en régie directe, d'une avance à hauteur de 1,74 M€).

Les mandatement ont atteint 505,74 M€ dont 76,02 M€ pour des écritures d'ordre. Le taux de consommation s'établit à 90,49 %. Pour mémoire, les résultats 2004 représentaient 441,61 M€ c'est-à-dire 93,95 % de la prévision totale. La consommation des crédits a donc progressé globalement de 64,13 M€ sur 2005, mais elle est encore plus significative sur le périmètre opérationnel (+ 88,6 M€).

En recette, le résultat de l'exercice représente 500,33 M€, soit 68,05 % des inscriptions budgétaires. L'émission des titres atteignait 357,63 M€ en 2004 (63,3 % de la prévision). L'évolution des recettes 2005 (+ 42,7 M€) s'explique essentiellement par le niveau du programme d'emprunt long terme (100 M€ contre 60,4 M€ l'année précédente) et de l'excédent de fonctionnement capitalisé (157,29 M€ contre 84,31 M€ en 2004), ainsi que par l'amélioration des recouvrements de recettes opérationnelles avec + 25 M€ sur l'exercice.

Le périmètre de la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI)

Au budget primitif, les crédits de paiement réservés aux autorisations de programme de la programmation pluriannuelle étaient arrêtés à la somme de 250 M€ en charge nette, dont 297 M€ en dépenses et 47 M€ en recettes.

Après une baisse de la prévision de dépenses opérationnelles de 3,879 M€ pour compenser en partie la réduction de 6,5 M€ du produit de la taxe professionnelle, il a été nécessaire de la réabonder pour permettre de couvrir les paiements en forte évolution par rapport à 2004.

En fin d'exercice 2005, la charge nette du périmètre PPI s'élève à 228,635 M€, soit 313,969 M€ en dépenses et 85,334 M€ en recettes.

a) - Les dépenses

Les dépenses opérationnelles s'établissent à 313,97 M€, c'est 62,09 % de l'ensemble des mandatements de l'exercice. Les crédits opérationnels sont consommés à hauteur de 92,6 %.

304,08 M€ sont des dépenses réelles. Elles retracent principalement les paiements pour les ouvrages dont la Communauté est propriétaire. Ce poste représente 268,25 M€ exécutés au titre :

- des frais d'études et d'insertion, soit 1,041 M€.,
- des achats de logiciels et prestations informatiques (4,314 M€),
- des acquisitions de terrain (17,697 M€). En 2005, la collectivité a notamment constitué des réserves foncières non bâties pour 2,570 M€. Elle a réalisé une transaction de 2,231 M€ avec les Hospices civils de Lyon pour l'achat d'emprises situées boulevard Stalingrad à Lyon 6° en vue de leur revente à la clinique du Parc qui souhaite construire, dans ce secteur, un nouvel établissement de soins. Un échange foncier a été conclu avec le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (Sytral) ; le bien vendu à la Communauté, rue Bollier à Lyon 7°, d'une valeur de 3,085 M€, concerne l'aménagement de la ZAC Bon Lait. Un mandatement de 1,078 M€ a également été effectué pour l'opération de réaménagement du boulevard du Valvert à Tassin la Demi Lune,
- de la plantation d'arbres d'alignement pour 4,211 M€. Ces dépenses concernent de nombreuses opérations individualisées de la programmation et également les chantiers initiés avec le programme de voirie de proximité (0,359 M€) et le fonds d'initiative communal (0,045 M€),
- de la réalisation, de l'acquisition ou de l'aménagement de constructions (24,577 M€) dont 15,523 M€ constituent de la réserve foncière bâtie avec 13,386 M€ spécifiquement dédiés au logement social,
- de la construction d'ouvrages de voirie pour 94,563 M€ d'aménagement; d'ouvrages d'art pour 14,629 M€ dont 12,815 M€ pour la sécurisation des tunnels de la Croix-Rousse à Lyon 1er et Lyon 4° et de Fourvière à Lyon 5° ; l'installation et les travaux sur les équipements de signalisation lumineuse et de mobilier urbain (8,594 M€) dont 3,088 M€ pour le système de régulation du trafic Criter ; la mise en place de divers réseaux câblés (0,922 M€),
- du renouvellement du parc automobile (7,012 M€) dont 5,241 M€ pour les véhicules lourds et 1,493 M€ pour les petits véhicules utilitaires de la propreté,
- de l'achat de divers matériels, outillages techniques (5,084 M€) dont 0,720 M€ pour l'usine d'incinération des ordures ménagères de Lyon sud et 2,286 M€ pour l'équipement informatique des services de la collectivité. La Communauté s'est portée également acquéreur auprès de l'association Olorun d'une œuvre d'art dans le cadre de l'exposition Africa Lyon (0,004 M€),
- des aménagements de terrain et des démolitions (4,568 M€). C'est sur ce poste budgétaire qu'ont été assurés les paiements, à hauteur de 1,273 M€, pour les aménagements de la ZAC agroalimentaire à Corbas,

- de la construction de bâtiments neufs (43,963 M€). Il s'agit essentiellement des mandatements pour la salle 3000 et le parking de la cité internationale à Lyon 6°, opérations qui seront achevées cette année (43,908 M€),

- de travaux sur les bâtiments industriels (29,430 M€) avec la mise aux normes et le programme de maintenance de l'usine d'incinération Lyon sud (27,284 M€) et l'aménagement des déchetteries (2,146 M€) dont 1,033 M€ pour l'installation à Lyon 9° et 0,556 M€ pour le site de Villeurbanne Krüger,

- des aménagements sur bâtiments existants (1,743 M€). Les dépenses réalisées retracent principalement les interventions dans les dépôts des services urbains et dans l'hôtel de Communauté avec la rénovation de l'installation des éjecto-convecteurs (0,520 M€),

- des installations de nouvelles bornes incendie (0,668 M€), des aménagements des berges des fleuves (0,20 M€), des réalisations de galeries drainantes (1,936 M€), le réaménagement des ruisseaux (1,540 M€) et des bassins de rétention (0,602 M€), divers travaux (0,955 M€) dont le traitement des clairières des cimetières de Bron et de Rillieux la Pape (0,870 M€).

Les dépenses réelles de la PPI concernent également le paiement d'ouvrages dont la réalisation est confiée par d'autres collectivités à la Communauté urbaine. Les acquisitions foncières effectuées pour le compte de tiers, sur la base de versements d'avances de fonds, sont également comptabilisées sur ce poste qui représente à la fin de l'exercice 2005 31,631 M€ c'est-à-dire 10,07 % des dépenses totales opérationnelles (313,97 M€).

Les mandats de travaux initiés dans le cadre de la politique de la ville sont les plus nombreux ; ils ont mobilisé 5,332 M€. Le paiement des prestations pour les opérations du contrat de plan s'établit à 6,802 M€, complété des réalisations en faveur du développement économique (0,733 M€), des déplacements urbains (0,074 M€), des aménagements urbains (0,376 M€) et des espaces publics (0,185 M€).

Les transactions foncières liées à des avances de trésorerie ont généré 18,128 M€ de mandatements compensés par des recettes équivalentes.

Les annulations de titres émis sur les exercices antérieurs ont augmenté la dépense opérationnelle 2005 de 4,191 M€, soit 1,33 % des dépenses totales du périmètre.

3,048 M€ de mouvements pour ordre ont affecté les opérations de la programmation enregistrant ainsi la cession à la Sem cité internationale de Lyon de volumes en état futur d'achèvement (1,875 M€), la valeur des biens reçus à titre gratuit (0,930 M€), l'immobilisation des frais d'études (0,109 M€), la constatation de la TVA à récupérer sur le montant des travaux effectués dans les cimetières communautaires (0,136 M€). Seule la vente à la Sem Cité internationale impacte la charge nette opérationnelle puisque les autres écritures d'ordre sont des opérations patrimoniales, équilibrées en recettes de la section d'investissement.

Les dépenses de la programmation, figurant aux comptes administratifs de 2002 à 2005, consolidées, atteignent 956,147 M€. 929,546 M€ correspondent à des mandats réels, soit plus de 97 % du total réalisé sur la période. A l'exclusion des avances (compte 238), des annulations de titres sur exercices antérieurs et de l'intégration de réseaux reçus en affectation (réseau mutualisé de télécommunication), ce montant est ramené à 881,478 M€.

751,143 M€ ont été dépensés pour la réalisation d'équipements communautaires.

117,401 M€ correspondent à des investissements pour le compte de tiers (12,28 % du réalisé total). Compte tenu des recettes encaissées entre 2002 et 2005, sur ces chapitres spécifiques (458), le préfinancement de la Communauté pour ces ouvrages est de 8,436 M€. Au 31 décembre 2005, quatre-vingt-dix conventions de mandat sont en cours d'exécution.

L'annulation de titres de recettes sur les exercices antérieurs totalise 6,937 M€ de mandats supplémentaires.

Les opérations annuelles hors PPI en dépenses

Sur 2005, les mandatements de cette rubrique sont particulièrement significatifs avec 16,263 M€ qui correspondent essentiellement à la réintégration partielle du réseau chaud froid urbain après la fin de la concession avec la société Prodiith (16,254 M€). Le solde de l'écriture doit être effectuée en 2006 pour un complément de 4,78 M€.

Les mouvements financiers en dépenses

Ils représentent 175,508 M€ c'est-à-dire 34,7 % des réalisations 2005. La prévision de 182,557 M€ est consommée à 96,14 %. Avec 102,53 M€, les mouvements réels retracent pour l'essentiel :

- le remboursement du capital de la dette (100,919 M€) ; l'encours de la dette s'établit à 859,262 M€ à la fin de l'exercice 2005,
- les reversements pour un huitième du produit de la taxe locale d'équipement (TLE) aux Communes, soit 1,360 M€ et pour 0,029 M€ d'une partie du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) sur les dépenses 2003 pour la construction de l'école nationale supérieure des lettres à Lyon 7°, à la région Rhône-Alpes (0,012 M€), au Conseil général (0,012 M€) et à la ville de Lyon (0,06 M€),
- les dépôts et cautions versés, soit 0,160 M€.

72,975 M€ sont réalisés en mouvements pour ordre. 66,820 M€ trouvent leur contrepartie en recette de la section de fonctionnement. Il s'agit :

- pour 51,195 M€ du montant des charges à étaler (54,32 M€ en 2004). A compter de 2006, pour les fonds de concours et subventions d'équipement en cours d'étalement, leur amortissement est poursuivi aux comptes réglementaires 6 811 et 2804. Au 1er janvier 2006, les étalements restant à pratiquer représentaient au total 138,49 M€ pour ce périmètre,
- pour 0,424 M€ l'amortissement des subventions d'équipement reçues pour financer l'achat de véhicules électriques ; dans le cadre de la collecte sélective, l'acquisition du logiciel Centon et de divers conteneurs ; l'achat d'un immeuble productif de revenus à Bron Terraillon,
- pour 15,078 M€ la contre-passation des intérêts courus non échus (ICNE),
- pour 6,104 M€ la moins-value résultant des cessions foncières réalisées par la Communauté au cours de l'exercice, ainsi que des ventes ou destructions de véhicules,
- pour 0,123 M€ une écriture d'annulation des amortissements pratiqués à tort en 2004 pour les dépenses de logiciel.

Compte administratif 2005 - budget principal - section d'investissement - dépenses - mouvements réels et d'ordre (en €) - tableau n° 4

Libellé	Budget primitif dépenses	Prévision de dépenses	Réalisation de dépenses	Taux de réalisation (en %)	Disponible
Périmètre PPI (mouvements réels + ordre)	297 365 540,00	339 068 432,64	313 969 556,75	92,60	25 098 875,89
<i>mouvements réels (hors avances)</i>	<i>297 218 048,00</i>	<i>322 818 281,50</i>	<i>304 075 013,96</i>	<i>94,19</i>	<i>18 743 267,54</i>
dont immobilisations financières (chapitre 16)	150 000,00	1 666 666,00	0,00	0,00	1 666 666,00
dont immobilisations (chapitres 20, 21, 23)	263 612 421,00	274 406 134,99	268 252 846,07	97,76	6 153 288,92
dont immobilisations financières (chapitre 27)	121 943,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
dont mandat foncier ou de travaux pour le compte de tiers	33 333 684,00	42 504 307,88	31 630 995,26	74,42	10 873 312,62
dont annulation de recettes sur exercices antérieurs (chapitres 13 et 4582)		4 191 172,63	4 191 172,63	100,00	0,00
<i>écritures d'avances (mouvements réels)</i>		<i>8 187 845,09</i>	<i>6 846 118,40</i>	<i>83,61</i>	<i>1 341 726,69</i>

<i>mouvements pour ordre</i>	147 492,00	8 062 306,05	3 048 424,39	37,81	5 013 881,66
dont cession volume à la Sem Cité internationale		1 875 293,39	1 875 293,39	100,00	0,00
dont immobilisation des frais d'études 2004		109 237,04	109 237,04	100,00	0,00
dont acquisitions à titre gratuit		930 283,62	930 283,62	100,00	0,00
dont acquisition en paiement échelonné (Chassieu le Progrès)		5 000 000,00		0,00	5 000 000,00
dont créances TVA à récupérer sur les travaux dans les cimetières communautaires	147 492,00	147 492,00	133 610,34	90,59	13 881,66
Opération d'investissement hors PPI	5 967,00	37 290 395,53	16 263 309,29	43,61	21 027 086,24
DG - Mission d'audit et contrôle de gestion - gestions externes		37 274 516,91	16 253 740,00	43,61	21 020 776,91
<i>mouvements réels (hors avances) - opération annuelle réseau chaud et froid urbain</i>		16 253 742,91	16 253 740,00	100,00	2,91
<i>mouvements pour ordre - opération annuelle réseau chaud et froid urbain</i>		21 020 774,00	0,00	0,00	21 020 774,00
DGDEI - DAEI opération annuelle OMS	5 967,00	9 407,33	6 669,29	70,89	2 738,04
<i>mouvements réels (hors avances)</i>		9 407,33	6 669,29	70,89	2 738,04
opération annuelle Lyon 7° OMS	5 967,00	4 194,33	1 456,29	34,72	2 738,04
opération annuelle Lyon 7° pépinière bio Chateaubriand		5 213,00	5 213,00	100,00	0,00
DGDEI - DFI		6 471,29	2 900,00	44,81	3 571,29
<i>mouvements réels (hors avances)</i>		6 471,29	2 900,00	44,81	3 571,29
opération annuelle maison du vélo		2 900,00	2 900,00	100,00	0,00
opération annuelle Lyon 7° pépinière bio Chateaubriand		3 571,29	0,00	0,00	3 571,29
Mouvements financiers	183 393 275,00	182 557 498,29	175 508 567,48	96,14	7 048 930,81
mouvements réels	110 550 947,00	105 205 977,72	102 533 707,73	97,46	2 672 269,99
programme emprunt à long terme	73 783 925,00	66 283 925,00	65 918 774,68	99,45	365 150,32
emprunt à court terme	35 000 000,00	35 000 000,00	35 000 000,00	100,00	0,00
autre dette (agence de l'Eau)	41 023,00	41 023,00	39 875,58	97,20	1 147,42
FCTVA	30 000,00	30 000,00	29 023,75	96,75	976,25
TLE (opération annuelle)	1 435 140,00	1 435 140,00	1 359 721,09	94,74	75 418,91
dépôts et cautionnements versés	160 000,00	160 626,36	160 626,36	100,00	0,00
dépenses imprévues	100 859,00	2 229 577,09	0,00	0,00	2 229 577,09
prise de participation dans des entreprises sociales pour l'habitat		0,90	0,90	100,00	0,00
annulation de titres sur exercices antérieurs : participation pour non réal. aires de stationnement		25 685,37	25 685,37	100,00	0,00

mouvements d'ordre	72 842 328,00	77 351 520,57	72 974 859,75	94,34	4 376 660,82
dotations aux amortissements des subventions	424 353,00	424 353,00	424 348,21	100,00	4,79
charges à étaler	54 040 318,00	54 040 318,00	51 194 618,18	94,73	2 845 699,82
intérêts courus non échus	15 077 657,00	15 077 657,00	15 077 657,00	100,00	0,00
acquisitions à titre gratuit (réalisations sur le périmètre PPI)	2 300 000,00	1 372 461,38		0,00	1 372 461,38
provision pour différence sur réal. cessions foncières	1 000 000,00	6 262 031,62	6 103 536,79	97,47	158 494,83
régularisation sur compte logiciel écriture 2004		123 841,01	123 841,01	100,00	0,00
annulation amortissement logiciel annuités antérieures à 1999		50 858,56	50 858,56	100,00	0,00
total dépenses d'investissement	480 764 782,00	558 916 326,46	505 741 433,52	90,49	53 174 892,94

b) - Les recettes

Le périmètre de la programmation pluriannuelle d'investissement

Les recettes à encaisser en 2005 au titre des autorisations de programme individualisées pour les opérations de la programmation pluriannuelle, prudemment estimées en début d'exercice à 47 M€, ont atteint 85,334 M€ à la fin de l'année 2005 (87,14 % de la prévision correspondante). Elles financent 27,18 % des dépenses opérationnelles concernées. Elles progressent de 25 M€ par rapport au compte administratif précédent, essentiellement sur les encaissements réels (+ 20,2 M€).

L'émission des titres, en mouvements réels, pour un total de 60,555 M€, concernent pour 39,981 M€ les financements reçus des tiers, pour la réalisation d'ouvrages ou d'acquisitions foncières, pour leur compte.

Les appels de fonds les plus significatifs correspondent aux avances reçues pour des mandats fonciers (18,183 M€), aux opérations du contrat de plan (6,465 M€), au premier versement de la ville de Lyon pour les aménagements des berges de la rive gauche du Rhône sur les 3°, 6° et 7° arrondissements de Lyon (3,350 M€). A noter qu'une réémission de titre a également été effectuée sur l'opération quartier de l'Industrie à Lyon 9° pour la somme de 3,307 M€.

Les subventions d'équipement représentent une recette réelle totale de 10,45 M€. Elles financent 3,9 % des dépenses d'équipement de l'exercice (268,252 M€).

L'Etat a été sollicité à hauteur de 5,722 M€, notamment pour la rénovation du tunnel sous Fourvière à Lyon 5° (4,122 M€) et pour les opérations de la politique de la Ville (0,915 M€).

Avec 0,415 M€, la région Rhône-Alpes a soutenu plus particulièrement la construction de nouvelles déchetteries (0,061 M€), la requalification des abords des gares de l'ouest lyonnais (0,190 M€), l'aménagement des zones industrielles (vallée de la Chimie et sud-est) (0,149 M€), l'installation solaire photovoltaïque de la salle 3000 à Lyon 6° (0,010 M€), le traitement de l'avenue du Bois à Bron (0,005 M€).

Les Communes financent les ouvrages de la Communauté urbaine à hauteur de 0,464 M€. Un appel de fonds de 0,274 M€ à la ville de Lyon est à signaler au titre des aménagements du quartier porte Ampère à Lyon 7°.

La recette du Sytral, pour les opérations d'aménagement de voirie, est une des plus significatives de l'exercice avec 2,510 M€ titrés.

Les fonds européens sont perçus pour les actions en faveur de la politique de la Ville (0,295 M€). Le produit encaissé de tiers, pour la réalisation des entrées charretières s'élève à 0,472 M€. Les aménageurs des ZAC Porte Ampère à Lyon 7° et Fouillouse à Saint Priest financent les équipements primaires de ces opérations à hauteur de 0,509 M€. Une participation pour la non-réalisation d'aires de stationnement, dans le cadre de l'opération PAE vallon des Prés à Sainte Foy lès Lyon, a été réclamée pour 0,023 M€. Pour ce même objet, une recette complémentaire de 0,955 M€, sans liaison avec les opérations de la PPI, figure dans la rubrique mouvements financiers.

Sur les comptes financiers (16 et 27), ont également été enregistrés en mouvements réels :

- l'avance de l'agence de l'Eau pour le programme de travaux 2004-2005 dédiés aux galeries drainantes, aux ruisseaux et aux bassins de rétention des eaux pluviales (0,122 M€),
- le premier paiement de la Sem Cité internationale pour les constructions cédées en état futur d'achèvement (1,782 M€) et les autres annuités reçues pour les ventes foncières accordées en paiement échelonné (0,658 M€),
- le FCTVA encaissé au titre des travaux d'investissement dans les cimetières de Bron et de Rillieux la Pape (0,040 M€).

Les régularisations des avances forfaitaires sur marché ou de trésorerie sont réalisées pour 6,803 M€. Le montant des fonds versés restant à régulariser au 31 décembre 2005 est de 5,120 M€.

Enfin, l'annulation de mandats émis sur exercices antérieurs augmente la réalisation opérationnelle 2005 de 0,716 M€.

Les opérations de la PPI sont également concernées par des recettes d'ordre. Celles-ci ont été effectuées pour un montant total de 24,779 M€, soit 83,17 % de la prévision ouverte (29,793 M€).

En plus des titres émis pour des écritures patrimoniales déjà citées en dépenses (acquisitions de biens à titre gratuit, immobilisation des frais d'études, FCTVA à récupérer sur le montant des travaux des cimetières communautaires), sont enregistrés au compte adminis tratif :

- la sortie des biens de l'actif communautaire pour leur valeur historique, notamment après cessions, qu'il s'agisse d'immobilisations foncières, de véhicules ou de matériels. Cette recette d'ordre est arrêtée à la somme de 22,606 M€. Le produit des ventes, enregistré en section de fonctionnement, s'élève à 14,736 M€,

- le solde de quatre mandats de travaux confiés à la collectivité. Après remise des ouvrages, il convient de constater le concours financier que la Communauté a affecté sans contrepartie à ces opérations. Cette subvention en nature, objet également d'un mandat pour ordre en section de fonctionnement, ressort à 0,939 M€.

Sur la période 2002-2005, les recettes opérationnelles s'établissent à 336,540 M€ dont 213,463 M€ d'écritures réelles. Les subventions d'équipement reçues consolidées s'élèvent à 34,605 M€ et ont donc financé 4,61 % des dépenses d'équipement 2002-2005 (751,143 M€). Les recettes liées à des mandats de travaux pour le compte de tiers sont recouvrées à hauteur de 108,964 M€. Au total 11,084 M€ de mandats émis sur exercices antérieurs sont annulés sur cette même durée.

Les opérations annuelles hors PPI en recettes

Les titres émis pour 0,070 M€ dans cette rubrique correspondent à des cautions reçues dans le cadre des mises à disposition de locaux des pépinières Merck et Chateaubriand à Lyon 7° (0,011 M€), l'annulation d'un mandat sur exercice antérieur (181,66 €) ; en mouvements pour ordre, à la sortie de l'actif des licences Esri, remises à titre gratuit à plusieurs villes, dans le cadre du programme européen Gipsynoise (0,060 M€).

Les mouvements financiers en recettes

Les autres recettes 2005 sont comptabilisées pour 414,930 M€ dans la rubrique mouvements financiers. Elles représentent 83 % des titres de l'année (500,332 M€). 176,923 M€ sont des recouvrements réels.

Compte tenu des réalisations opérationnelles de dépenses, les emprunts nouveaux ont été contractés pour 100 M€ à long terme dont 10 M€ d'emprunt obligatoire et 35 M€ de prêt à court terme.

Les autres financements externes pour la Communauté (FCTVA, TLE et amendes de police) constituent une ressource de 37,73 M€ (38,70 M€ en 2004).

Une recette exceptionnelle de 1,084 M€ a pu être recouvrée, compte tenu de la fin de la concession Prodiith. Il s'agit du remboursement des droits de raccordement et avances sur consommation versés à cette société pour divers bâtiments communautaires.

Compte tenu des résultats de clôture 2004 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe, un remboursement partiel de l'avance consentie en 1998 à ce budget, a pu être réalisé pour un montant de 1,740 M€. Le solde restant à récupérer par le budget principal s'élève, après cette écriture, à 5,488 M€.

Les titres pour ordre représentent une enveloppe de 238 M€.

Voté au budget primitif pour 117,7 M€, le virement à la section d'investissement est porté à 119,442 M€ en fin d'exercice. 157,285 M€ d'excédent de fonctionnement sont affectés à cette section. Compte tenu du résultat antérieur reporté de 2004, l'année 2005 s'achève sur un résultat déficitaire de 181,694 M€ en investissement.

L'amortissement des fonds de concours et des subventions d'équipement versées en fonctionnement est porté à 41,37 M€, soit 5,55 M€ de titres supplémentaires par rapport à 2004.

L'annuité relative à l'étalement des dépenses d'immobilisation (études et frais d'insertion, logiciels, matériels informatiques, véhicules, mobiliers et matériels divers, immeubles productifs de revenus) est constatée pour un montant de 14,337 M€. Une régularisation d'écriture 2004, liée à l'amortissement des logiciels, est également comptabilisée au chapitre 28, pour 0,124 M€. Par ailleurs, certaines pénalités payées à la suite du remboursement anticipé d'emprunts refinancés, sont également étalées sur la durée d'amortissement des nouveaux prêts. La recette correspondante s'élève à 0,355 M€.

Un titre de 1,701 M€ porte la provision pour garantie d'emprunts constituée à 7,562 M€. Au chapitre 15, un mouvement de 3,550 M€ est réalisé en vue du règlement du contentieux avec le service départemental d'incendie et de secours lié au remboursement du régime indemnitaire des sapeurs-pompiers. Compte tenu des écritures 2004, cette provision pour risque et contentieux s'élève à 5,80 M€.

Certaines transactions foncières ont généré des plus-values calculées à partir de la valeur historique des biens cédés et de leur prix de vente : 4,323 M€ sont enregistrés sur l'exercice.

Les ICNE pour 14,902 M€ constituent la dernière recette d'ordre significative de cette rubrique.

Compte administratif 2005 - budget principal - section d'investissement - recettes - mouvements réels et d'ordre (en €) - tableau n° 5

Libellé	Budget primitif recettes	Prévision de recettes	Réalisation de recettes	Taux de réalisation (en %)	Disponible
Périmètre PPI (mouvements réels + ordre)	47 365 540,00	97 930 990,34	85 334 047,16	87,14	12 596 943,18
<i>mouvements réels (hors avances)</i>	31 692 419,00	56 794 734,19	53 752 008,47	94,64	3 042 725,72
dont subvention d'investissement (chapitre 13)	7 879 752,00	8 309 561,39	10 452 301,37	125,79	- 2 142 739,98
dont recettes financières - avances de l'Agence de l'eau (chapitre 16)		48 935,00	122 724,00	250,79	- 73 789,00
dont recettes liées à des ventes foncières en état futur d'achèvement (chapitre 27)		1 875 293,39	1 781 528,72	95,00	93 764,67
dont recettes liées à des ventes foncières accordées en paiement échelonné (chapitre 27)	2 055 917,00	2 248 765,00	658 280,03	29,27	1 590 484,97

dont encaissement TVA sur travaux dans les cimetières communautaires (chapitre 27)	147 492,00	147 492,00	39 878,57	27,04	107 613,43
dont recettes liées à des mandats fonciers et de travaux pour le compte de tiers (chapitre 4582*)	21 609 258,00	42 741 149,67	39 980 977,81	93,54	2 760 171,86
dont annulation de dépenses sur exercices antérieurs (chapitres 21, 23, 4581)		1 423 537,74	716 317,97	50,32	707 219,77
<i>écritures d'avances (mouvements réels)</i>	15 525 629,00	11 343 160,18	6 802 946,88	59,97	4 540 213,30
<i>mouvements pour ordre</i>	147 492,00	29 793 095,97	24 779 091,81	83,17	5 014 004,16
dont écritures liées à acquisitions reçues à titre gratuit		930 283,62	930 283,62	100,00	0,00
dont sorties d'actifs pour valeur historique (véhicules, matériels, immob. foncières)		22 605 861,38	22 605 738,88	100,00	122,50
dont recettes financières - acq.en paiement échelonné Le Progrès à Chassieu (chapitre 16)		5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00
dont immobilisation des frais d'études		109 237,04	109 237,04	100,00	0,00
dont solde des mandats de travaux pour le compte de tiers		939 242,32	939 242,32	100,00	0,00
dont créance TVA à récupérer sur les travaux dans cimetières communautaires	147 492,00	147 492,00	133 610,34	90,59	13 881,66
dont annul. écriture sur exercice ant. cession foncière (chapitre 27)		60 979,61	60 979,61	100,00	0,00
Opération d'investissement hors PPI	0,00	21 085 021,97	70 148,07	0,33	21 014 873,90
DG - Mission d'audit		21 020 774,00	0,00	0,00	21 020 774,00
<i>mouvements pour ordre - sortie d'actif : cession réseau chaud froid urbain</i>		<i>21 020 774,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>21 020 774,00</i>
Délégation générale au développement urbain		58 760,66	58 760,66	100,00	0,00
<i>mouvements réels (hors avances)</i>		<i>181,66</i>	<i>181,66</i>	<i>100,00</i>	<i>0,00</i>
opération annuelle renouvellement urbain annul. dépenses sur ex. ant. (chapitre 20)		181,66	181,66	100,00	0,00

<i>mouvements pour ordre</i>		58 579,00	58 579,00	100,00	0,00
Prog. européen Gipsynoise remise à titre gratuit des licences Esri		58 579,00	58 579,00	100,00	0,00
DGDEI - DAEI opération annuelle OMS		5 487,31	11 387,41	207,52	- 5 900,10
<i>mouvements réels (hors avances) - cautions remboursées (chapitre 16)</i>		5 487,31	11 387,41	207,52	- 5 900,10
pour Lyon 7° Pépinière bio Chateaubriand et Lyon 7° Pépinière Merck					
Mouvements financiers	433 399 242,00	616 185 331,53	414 927 912,61	67,34	201 257 418,92
mouvements réels	234 760 137,00	256 743 872,56	176 922 725,59	68,91	79 821 146,97
programme emprunt à long terme	164 000 000,00	182 940 090,28	100 000 000,00	54,66	82 940 090,28
emprunt à court terme	35 000 000,00	35 000 000,00	35 000 000,00	100,00	0,00
FCTVA	19 000 000,00	19 000 000,00	18 741 425,22	98,64	258 574,78
TLE	9 029 507,00	9 029 507,00	10 092 995,82	111,78	- 1 063 488,82
produit des amendes de police	7 700 000,00	7 700 000,00	8 900 264,00	115,59	- 1 200 264,00
remboursement avance consentie au budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe		1 740 079,12	1 740 079,12	100,00	0,00
remboursement avance sur consommation et droit de raccordement réseau chaud froid urbain		1 083 805,37	1 083 805,37	100,00	0,00
dépôts et cautionnements versés	27 622,00	44 839,41	57 844,74	129,00	- 13 005,33
créances sur les particuliers	3 008,00	3 008,00	3 008,67	100,02	- 0,67
participation pour non-réalisation d'aires de stationnement		13 141,00	955 355,27	7 270,03	- 942 214,27
régularisation compte de tiers antérieur à 1997 (Lyon 5° mur soutènement montée Saint Laurent)		142 729,58	142 729,58	100,00	0,00
participation de l'Agence de l'eau pour les travaux de recueillis des eaux pluviales		100,00	158 645,00	158 645,00	- 158 545,00

régularisation avance de trésorerie		32 315,92	32 315,92	100,00	0,00
annulation de mandat sur exercices antérieurs		14 256,88	14 256,88	100,00	0,00
mouvements d'ordre	198 639 105,00	359 441 458,97	238 005 187,02	66,22	121 436 271,95
dotation aux amortissements des biens	13 090 713,00	14 358 171,95	14 337 252,02	99,85	20 919,93
dotation aux amortissements des logiciels régularisation écriture 2004		123 841,01	123 841,01	100,00	0,00
dotation aux amortissements des indemnités capitalisées	354 730,00	354 730,00	354 728,65	100,00	1,35
charges à étaler	41 935 694,00	41 935 694,00	41 372 343,64	98,66	563 350,36
intérêts courus non échus	14 006 533,00	14 902 200,00	14 902 200,00	100,00	0,00
provision pour garantie d'emprunts	1 701 435,00	1 701 435,00	1 701 435,00	100,00	0,00
provision pour risques	3 550 000,00	3 550 000,00	3 550 000,00	100,00	0,00
virement de la section de fonctionnement	117 700 000,00	119 442 485,62	0,00	0,00	119 442 485,62
excédent de fonctionnement capitalisé		157 285 017,38	157 285 017,38	100,00	0,00
acquisitions à titre gratuit (réalisation sur périmètre PPI)	2 300 000,00	1 372 461,38	0,00	0,00	1 372 461,38
cessions foncières : sortie patrimoniale (réalisation sur périmètre PPI)	3 000 000,00	24 890,84	0,00	0,00	24 890,84
provision pour différence sur réal. cessions foncières	1 000 000,00	4 335 450,23	4 323 288,40	99,72	12 161,83
différence sur réal. cession d'actifs : annulation partielle sur ex. antérieur		4 223,00	4 222,36	99,98	0,64
régulation relative à l'annulation d'écritures d'amortissement de logiciels antérieures à 1999		50 858,56	50 858,56	100,00	0,00
total budget recette d'investissement	480 764 782,00	735 201 343,84	500 332 107,84	68,05	234 869 236,00

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Donne acte de la présentation du compte administratif 2005 du budget principal.

2° - Constate les identités de valeur avec les indications portées au compte de gestion pour le résultat de l'exercice 2005, les données du bilan d'entrées et de sorties, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° - Décide du report de 25 000 000,00 € de recettes d'investissement, de 4537 011,04 € de recettes de fonctionnement et de 28 993 360,76 € de dépenses de fonctionnement.

4° - Arrête les résultats de l'exercice à 151 138 018,07 €, de clôture à 3 155 984,42 € et du disponible global après les reports à 3 699 634,70 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,